

Boudjema Talai inaugure la station El Harrach gare

Des abonnements au métro pour scolarisés et étudiants

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3674 - Lundi 21 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Les activités réglementées soumises à inscription recadrées par décret

Du nouveau pour le registre du commerce

Page 2

Le ministre de la Communication se lance dans un nouveau chantier

Des mesures pour cadrer les chaînes TV privées

Page 4

Initiatives mort-nées

Par Mohamed Habili

Ces derniers temps, la règle c'est que rien ne marche pour la classe politique. Le fait est que tout ce qu'elle entreprend tourne court. Cela vaut aussi bien pour les partis censés être au pouvoir que pour ceux qui tiennent lieu d'opposition. C'est ainsi qu'il est à peine question aujourd'hui de ce qui s'est donné au moment de son apparition pour le front uni de l'opposition, la CNLTD, devenue la CLTD peut-être par un retour de modestie, alors que ses initiateurs croyaient disposer enfin d'un instrument de lutte décisif. La rentrée tire à sa fin sans qu'elle ait pu se réunir à nouveau, ni même tenir une conférence de presse, le moins que puisse en effet faire une organisation politique désireuse de montrer qu'elle est toujours sur la brèche, et qu'il faut par conséquent compter avec elle. Le leader incontesté de Jil Jadid, qui l'a souvent incarnée dans les médias, c'est-à-dire pour la galerie, a fait sa rentrée mais sans se référer à elle, ce qui est tout de même significatif de son déclin. Il y a bien eu, toutefois, des déclarations faites par des seconds couteaux annonçant pour bientôt des actions d'envergure sous son égide, mais comme ils ne sont pas revenus à la charge, on a fini par oublier jusqu'à cette sortie aux allures de bravade.

Suite en page 3

L'Algérie perd 35 milliards de dollars sur l'ensemble de 2015

Sellal plaide pour une «révolution dans les mentalités»



Ph > D. R.

«Arriver à une révolution dans les mentalités» est une condition incontournable, selon le gouvernement pour assurer l'aboutissement des mesures prises pour résister au choc provoqué par la baisse des prix du pétrole et qui fera perdre à l'Algérie sur l'ensemble de 2015, 35 milliards de dollars, selon les prévisions de Sellal.

Page 3

Promo appels

Ghir chargi w'zid
W'kallam li habbit

ooredoo

120 minutes d'appels vers Ooredoo à 100 DA, validité 24h/24, jusqu'à 2h du lendemain de l'achat.
Promo valable pour les clients particuliers et entreprises du 14/09 au 04/10/2015 pour les clients 20 de l'offre Hedera Plus, et jusqu'au 18/10/2015 pour tous les clients 30.
Plus d'infos au 050 000 333 pour les particuliers et 050 000 330 pour les entreprises.

100^{DA} = 120^{Min}

24h/24

*151*7# choof.ooredoo.dz

ooredoo.dz

Agriculture Appel à la relance et la récupération des coopératives agricoles

LES MEMBRES de la commission mise en place dans la wilaya de Skikda à l'effet d'étudier le dossier de l'agriculture ont appelé, dimanche, à la relance des activités des coopératives agricoles. Le rapport de cette commission dont les conclusions ont été présentées lors de la 3^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) souligne que les opérations de distribution de semences, d'engrais et de pesticides aux agriculteurs étaient plus efficaces lorsqu'elles étaient prises en charge par les coopératives agricoles. De plus, certaines coopératives agricoles, souligne le rapport de la commission, ont changé d'activité du fait de leurs difficultés en matière d'approvisionnement en intrants et en matériels, en créant des «ateliers mécaniques» et des «stations de lavage et de graissage de véhicules». Les agriculteurs de la wilaya acquièrent aujourd'hui, quand ils en ont les moyens, leurs matériels agricoles à titre individuel auprès d'opérateurs privés, ce qui accroît leurs difficultés, tandis que certains autres s'abstiennent d'utiliser les produits de lutte contre les parasites et les mauvaises herbes, ce qui a «influé négativement sur la production agricole», selon des explications des membres de cette commission. Ils ont également insisté sur la nécessité d'organiser ces coopératives afin de soutenir le secteur agricole dans cette région considérée comme «l'une des premières wilayas à l'échelle nationale en matière de production agricole». La création de deux marchés de gros des fruits et légumes dans les zones Est et Ouest de la wilaya, pour faciliter la commercialisation de la production agricole, et l'exploitation du marché de Salah-Bouchaour, figurent parmi les suggestions émises lors de cette session de l'APW. Il a également été recommandé de réaménager et d'ouvrir des pistes agricoles pour faciliter le transport des productions d'olives et de fraises, et le désenclavement des exploitations situées près de localités au relief difficile.

Siham O.

Boudjema Talai inaugure la station El Harrach gare

Des abonnements au métro pour scolarisés et étudiants

«Cette station est multimodale puisque les voyageurs, à leur sortie, peuvent prendre aussi le train à proximité. C'est là un avantage que le ministre veut mettre en valeur. Par ailleurs, de nouveaux abonnements étudiants et scolaires sont disponibles, a annoncé le ministre.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre des Transports, Boudjema Talai, a procédé hier à la mise en service officielle de la station El Harrach-Gare du métro d'Alger. Les usagers peuvent à partir d'aujourd'hui emprunter le métro de la station d'El Harrach gare. Cette station est multimodale puisque les voyageurs, à leur sortie, peuvent prendre aussi le train à proximité. C'est là un avantage que le ministre veut mettre en valeur. Par ailleurs, de nouveaux abonnements étudiants et scolaires sont disponibles, a annoncé le ministre. «Le métro d'Alger rend service aux populations des quartiers environnants, notamment les scolarisés et les étudiants qui peuvent désormais bénéficier d'une nouvelle gamme tarifaire par abonnement», a souligné M. Talai. Les nouveaux abonnements sont de 700 DA/mois pour les étudiants et de 400 DA/mois pour les scolarisés, a précisé le ministre. Les étudiants ont également le choix entre un abonnement annuel à 7 000 DA, un abonnement mixte (métro et tramway) à 1 000 DA par mois et à 10 000 DA par année, explique un document de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA). Pour les scolarisés, l'EMA propose un abonnement mensuel à 400 DA, annuel à 4 000 DA, alors que les abonnements mixtes sont à 500 DA le mois et 5 000 DA l'année, selon la même source. Interrogé sur le devenir des projets de son secteur dans la wilaya d'Alger dans le cadre de la politique de rationalisation



Ph/D. R.

des dépenses publiques, M. Talai a assuré que «tous les projets en cours de réalisation seront réceptionnés dans les délais». Pour lui, les différentes extensions au métro d'Alger et la ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda sont des projets «prioritaires» dans l'amélioration du service public des transports dans la capitale. Concernant le permis à points, le ministre a affirmé que ce dernier sera appliqué. «Il est presque finalisé et sera mis en œuvre avant la fin de l'année en cours», a-t-il déclaré et d'ajouter : «Le retard est dû à un problème de fichier mais, nous sommes en train de recadrer les choses du

point de vue technique avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et les choses vont bon train». S'agissant du plan de circulation de la capitale, il est au stade des consultations, selon les dires du ministre. «On fait une provocation de délai pour le moment, nous sommes sur le choix des entreprises au niveau de la direction des transports», a déclaré M. Talai. S'agissant de l'extension de la ligne El Harach-Ain Naâdja, le premier responsable du secteur a expliqué que les travaux seront lancés «le jour où son département conclura un accord avec la société qui prend en charge la réalisation de ce

tronçon». Pour sa part, le P-DG de l'EMA, Aomar Hadbi, a souligné que la partie génie civil de l'extension La Grande poste-Place des Martyrs sera achevée en décembre 2015, rappelant que la mise en service de ces deux projets est prévue début 2017. La troisième extension, reliant El Harrach à l'aéroport international Houari Boumediène, en passant par Bab Ezzouar, est en chantier depuis six mois et une livraison partielle (El Harrach-Bab Ezzouar) et attendue en 2018, selon le même responsable.

M. B.

Les activités réglementées soumises à inscription recadrées par décret

Du nouveau pour le registre du commerce

Les conditions et les modalités d'exercice des activités et des professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce ont été recadrées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 48. Ce nouveau texte qui entre dans le cadre de la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales définit dans son deuxième article les activités et les professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce comme étant des activités spécifiques dont l'exercice est régi par des conditions précises. Ces activités ne peuvent être autorisées que si les conditions requises par la réglementation sont réunies et sont considérées comme réglementaires au regard de leurs spécificités et dont l'exercice est susceptible de porter atteinte directement à des préoccupations ou à des intérêts liés à l'ordre public, à la sécurité des

biens et des personnes, la préservation des richesses naturelles et aux biens publics composant le patrimoine national, la santé publique, l'environnement, indique le texte. L'inscription au registre du commerce pour ce type d'activité est soumise à la présentation d'une autorisation ou d'un agrément provisoire, délivré par l'administration ou l'institution habilitée. L'exercice effectif de cette activité ou profession réglementaire reste subordonné à l'obtention par le postulant, de l'autorisation ou de l'agrément définitif délivré par l'administration ou l'institution habilitée, lorsque les conditions d'exercice le permettent. Elle doit faire l'objet d'une réglementation spécifique prise par décret exécutif, sur proposition du ministre ou des ministres concernés. Dans ce cadre, le texte réglementaire doit comporter les éléments permettant d'identifier la nature et l'objet de l'activité ou

de la profession à réglementer par référence, notamment à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce. Il s'agira encore dans ce texte de fixer les conditions particulières requises pour ces activités, de préciser les capacités exigées aux postulants à ces activités ou professions, de définir les conditions liées aux locaux professionnels, aux équipements techniques à utiliser et aux moyens techniques d'intervention nécessaires. Le document doit encore contenir les éléments identifiant l'administration ou l'institution habilitée, chargée d'examiner la demande et de préciser, pour chaque type d'autorisation ou d'agrément provisoire ou définitif, les documents constitutifs du dossier à fournir, lit-on encore dans le décret. Ce texte doit également mentionner les cas de défaillance donnant lieu au retrait temporaire de l'autorisation ou

de l'agrément entraînant une suspension d'exercer et en précisant la durée, le retrait définitif de l'autorisation suivi de la radiation du registre du commerce. Il est précisé aussi que le postulant est tenu de demander sa radiation du registre du commerce dans un délai de quinze jours, à compter de la date de notification du refus. Par ailleurs, il est créé auprès du ministre chargé du commerce, une commission interministérielle chargée d'harmoniser les textes relatifs à ces activités. Cette commission a pour missions d'émettre un avis sur les projets de textes portant sur les activités et les professions réglementaires initiés par les secteurs ministériels, d'adapter les textes en vigueur et d'attirer l'attention des initiateurs du dispositif réglementaire lorsque des difficultés surviennent dans sa mise en œuvre et de proposer les solutions adéquates le cas échéant.

APS

L'Algérie perd 35 milliards de dollars sur l'ensemble de 2015

Sellal plaide pour une «révolution dans les mentalités»

■ «Arriver à une révolution dans les mentalités» est une condition incontournable, selon le gouvernement pour assurer l'aboutissement des mesures prises pour résister au choc provoqué par la baisse des prix du pétrole et qui fera perdre à l'Algérie sur l'ensemble de 2015, 35 milliards de dollars, selon les prévisions de Sellal.

Par Nacera Chennafi

PH.D. R.

En attendant de construire une véritable économie hors hydrocarbures, le gouvernement a opté pour quelques mesures pour limiter les dégâts que peut provoquer la chute des prix de l'or noir, mais pour son aboutissement le gouvernement demande de réformer les pensées. La réussite de toutes ces mesures et actions demeure tributaire d'une réforme profonde des modes de pensées. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a prononcé hier une allocution à l'occasion de l'ouverture d'une rencontre avec la communauté universitaire et académique organisée par le Conseil national économique et social. «*Avant les lois et règlements, avant les budgets, avant les mesures de toutes sortes, nous devons tous opérer une véritable révolution dans nos modes de pensées et nos idées reçues*», a souligné le chef de l'Exécutif. La revalorisation du travail, la confiance mutuelle, la simplification des procédures administratives et la rationalisation de l'utilisation des ressources sont autant d'axes auxquels il faut s'attaquer à travers cette révolution, selon Sellal.

Présentant l'état des lieux de la situation économique, le Premier ministre se veut toujours rassurant tout en reconnaissant que la conjoncture est difficile. «*Notre situation macroéconomique est nettement meilleure que celle qui prévalait lors du choc pétrolier de 1986, et notre pays est doté aujourd'hui d'infrastructures modernes et de capacités humaines clairement supérieures*», a déclaré Sellal. Une



manière pour le chef de l'Exécutif de rassurer qu'il ne s'agit pas du scénario de 1986, quand la crise économique a été suivie des événements d'octobre 1988.

Dans ce contexte, Sellal a reconnu que la conjoncture économique actuelle est «difficile» mais selon lui, il s'agit d'une excellente opportunité d'introspection et de prise de décisions audacieuses pour construire une nouvelle vision économique et modifier les modes de fonctionnement et de régulation.

En matière de chiffres, il a indiqué que «la baisse brutale des cours des hydrocarbures, qui risque de durer, impacte les ressources de notre pays. Il s'agit de 33 à 35 milliards de dollars en moins sur l'ensemble de l'année 2015». Les conséquences d'une baisse étalée des cours, a poursuivi le Premier ministre, seront la contraction

des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) et l'accroissement de la dette publique interne. Cependant Sellal reste optimiste en indiquant que le repère : c'est la croissance, rappelant que le modèle de croissance de l'économie nationale ainsi que le cadrage budgétaire du programme quinquennal 2015/2019, qui prenaient en compte la dégradation possible des cours des hydrocarbures avaient été validés depuis juillet 2014 par le gouvernement. A ce propos, il a rappelé qu'en décembre 2014, le chef de l'Etat a fixé le cap de la réponse nationale à la contraction des revenus pétroliers, soulignant les principaux axes adoptés portant rationalisation des dépenses, une meilleure maîtrise du commerce extérieur et des flux de capitaux ainsi que la poursuite du développement socio-économique du pays tout

en préservant le pouvoir d'achat et poursuivant l'effort social et les programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de l'éducation.

Il rassure aussi que la base industrielle est en passe de se reconstituer en citant les travaux de modernisation du complexe d'El Hadjar, la réalisation du projet de Bellara et ceux de la cimenterie qui ont permis, selon lui, de réduire une part d'importation avec une ambition d'exporter. Sellal parle de baisses significatives des volumes et des coûts des importations et la réduction des dépenses de fonctionnement et d'équipement sans toucher les acquis sociaux, sans freiner la commande publique. En outre, il a affirmé que le gouvernement poursuivra en 2016 ses actions destinées à la promotion de l'investissement, au soutien de l'entreprise et le secteur national productif relevant que les dispositions de la LFC 2015 et de la loi de finances 2016 qui vont, selon lui, dans ce sens, rappelant que le budget 2016 vise une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,6% (+1% par rapport à l'exercice 2015).

Enfin, Sellal a affirmé que le gouvernement continuera à contenir l'évolution des engagements budgétaires de l'Etat par le changement des comportements des ordonnateurs aux niveaux central et local, et d'engager concrètement le passage du budget au marché par la captation de l'épargne des ménages, la dynamisation des circuits du Trésor et la bancarisation des liquidités de la sphère informelle. **N. C.**

Partenariat économique

Bouchouareb en visite de travail en Pologne

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a entamé hier une visite de trois jours en Pologne, durant laquelle il sera question notamment du partenariat industriel d'investissement entre les deux pays. Au menu de la visite de M. Bouchouareb, un forum économique algéro-polonais prévu aujourd'hui à Varsovie, en présence d'hommes d'affaires des deux pays. A cet effet, le ministre sera accompagné d'une quarantaine de chefs d'entreprises algériennes publiques et privées, du président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laïd Benamor, et de responsables de son département ministériel. Ce forum sera axé sur l'examen des opportunités de partenariat entre opérateurs algériens et polonais, notamment dans les secteurs de la mécanique, l'électronique, les mines, la sidérurgie, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture et le BTPH. Des rencontres d'affaires (B to B) seront organisées en marge de ce forum

qui sera présidé par le vice-Premier ministre polonais et ministre de l'Economie, Janusz Piechocinski. La visite de M. Bouchouareb intervient quelques mois après la signature à Alger de la déclaration conjointe entre les deux pays dont l'objectif est d'encourager les entreprises polonaises à s'installer davantage en Algérie et de doubler le volume des échanges commerciaux. Cette déclaration porte essentiellement sur le renforcement et la mise à jour du cadre juridique des relations économiques entre les deux pays, la multiplication des rencontres institutionnelles et d'affaires et du suivi des projets de partenariat entre les entreprises algériennes et polonaises dans les deux pays. L'Algérie et la Pologne veulent à travers cette déclaration aller vers un partenariat «stratégique» qui s'inscrit dans une perspective de croissance «partagée». Dans ce sens, les responsables polonais considèrent l'Algérie comme un «véritable relais de croissance» pour les entreprises polonaises en dehors de

l'Europe. D'ailleurs, la Pologne a placé l'Algérie parmi les cinq pays prioritaires dans sa politique de promotion d'investissement dans le monde, à côté de la Turquie, le Brésil, le Canada et du Kazakhstan. Les Polonais veulent donc conquérir le marché africain en multipliant les partenariats avec les entreprises algériennes dans les différents domaines industriels. L'évolution des échanges commerciaux ces dernières années témoignent de la volonté des deux pays à renforcer davantage leurs relations économiques. Ainsi, le volume d'échanges entre l'Algérie et la Pologne est passé de 395 millions de dollars en 2013 à 736 millions en 2014, soit une croissance de 87%. Toutefois, ces échanges restent dominés par les exportations polonaises vers l'Algérie à hauteur de 90%, ce qui impose la nécessité de passer à des relations de complémentarité économique basée sur l'encouragement de l'investissement.

R. N./APS

LA QUESTION DU JOUR

Initiatives mort-nées

Suite de la page une

Il est un critère qui ne trompe pas pour qui veut savoir l'état de santé de ce soi-disant front uni de l'opposition, c'est le nombre de fois par semaine où Soufiane Djillali apparaît dans les journaux. Comme on ne le voit quasiment plus, il faut croire que l'esprit de Mazafran est en train de rendre l'âme, à moins qu'il soit déjà mort, mais qu'on n'ait pas jugé important de le porter à la connaissance du public. Mais que si après cela on cherche le fin mot de cette éclipse, définitive ou passagère, on finira tôt ou tard par se rappeler les conditions dans lesquelles s'était tenue la rencontre de Mazafran, il y a maintenant plus d'une année. Car c'est en se rappelant comment la CLTD est née qu'on peut comprendre pourquoi elle se fait si discrète aujourd'hui, pour autant qu'elle existe encore, ce qui n'est guère évident. Un seul principe d'explication dans les deux cas : la santé de Bouteflika, pas très bonne au moment de la proclamation de la CLTD, mais dont l'amélioration ou du moins la stabilisation a en retour provoqué l'altération de la CLTD. Or il n'y a pas que l'opposition qui soit mal en point, il y a aussi le FLN et le RND, dont les initiatives ne se portent guère mieux. Et pour cause, elles sont des réactions, des réponses à la CLTD. C'est toujours l'esprit de Mazafran mais à l'envers en quelque sorte, en défense d'un président fragilisé par ses problèmes de santé. Ou plutôt supposé tel, car on vient de voir qu'on peut ne pas être au mieux de sa forme physique et se trouver cependant au faite de son pouvoir. Le FLN a proposé une grande alliance, ouverte à toutes les forces désireuses d'apporter leur soutien au chef de l'Etat dans l'adversité qui est la sienne. Alors que le RND a eu juste la même idée, sauf qu'il l'a eue en premier, et qu'il l'a imaginée sous une forme plus restreinte. Les deux formules se sont révélées sans lendemain. Ce que voyant Amar Ghoul, dont on se demande s'il ne cherche pas à se faire nommer à la place de Sellal, tant il fait du Ouyahia, y va de sa propre initiative, joliment appelée le Mur national. Cela dit, sans plus de bonheur que les autres. Encore faut-il ajouter pour faire le tour de la question une autre initiative, celle du FFS, qui lui voyait bien plus grand que tout le monde : organiser une conférence réunissant pouvoir et opposition en vue de créer un nouveau consensus national, autant dire une nouvelle République, ce qu'il s'est gardé de dire. La particularité de cette initiative par rapport aux précédentes, c'est qu'elle ne semble pas avoir été directement inspirée par la santé du président. Mais de toutes c'est elle qui avait le moins de chance d'aboutir. **M. H.**

Pour diversifier son économie
Les Etats-Unis «soutiennent les efforts de l'Algérie»

LES ETATS-UNIS

d'Amérique soutiennent les efforts de l'Algérie qui s'emploie à diversifier son économie, a déclaré, samedi à Constantine, l'ambassadrice des USA à Alger, Joan A. Polaschik.

«L'approche gagnant-gagnant effective en matière de coopération mixte algéro-américaine, traduite dans l'usine Algerian Tractors Company qui fabrique, à Constantine, des tracteurs agricoles de marque Massey-Ferguson, le transfert de technologie et la formation permettront à l'Algérie de diversifier son économie», a précisé M^{me} Polaschik au cours d'un point de presse animé en marge de la remise d'un chèque de 41 666 US dollars, du Fonds des ambassadeurs pour la préservation culturelle, au bénéfice du musée national archéologique de Sétif, représenté par son directeur, Cherif Riache.

Se félicitant du «partenariat réussi», la diplomate américaine a précisé que les USA «appuient» l'Algérie dans sa démarche visant à exporter des tracteurs agricoles. Pour M^{me} Polaschik, il est «important pour l'Algérie de diversifier son économie dans un contexte de crise économique».

Le chèque remis par l'ambassadrice «permettra au musée de Sétif de restaurer sa collection de mosaïque qui remonte à la période romaine», a indiqué à l'APS M. Riache, signalant qu'un expert américain dans la restauration des mosaïques assurera, dans le cadre de la même coopération, une formation au profit de sept archéologues du musée de Sétif.

La diplomate américaine a assisté, au cours de sa visite à Constantine, à une partie des travaux de la 3^e édition annuelle du «Tech Camp Algeria», avant de se rendre à l'Entreprise de tracteurs agricoles (Etrag) d'Oued Hamimime, partenaire du groupe américain AGCO Massey Ferguson. Elle a également observé une halte dans une école de statut privé d'enseignement de la langue anglaise.

Salem K./APS

Le ministre de la Communication se lance dans un nouveau chantier

Des mesures pour cadrer les chaînes TV privées

■ Le ministre de la Communication se lance dans un nouveau chantier dédié à l'amélioration des conditions de travail des journalistes ainsi que l'élaboration de textes réglementaires pour cadrer les chaînes de télévision privées. Du pain sur la planche...

Par Yasmine Ayadi

Des textes réglementaires sont en cours de préparation afin de cadrer le travail des chaînes de télévision privées en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine, affirmant qu'aucun support télévisuel étranger ne fait l'objet d'«interdiction». Le ministre intervenait lors d'un point de presse, à l'occasion d'une conférence sur la déontologie du métier de journaliste, animée par le président du Conseil suisse de la presse, Dominique Von Burg, et s'inscrivant dans le cadre des sessions de formations initiées par son département au profit des professionnels des médias nationaux. Rappelant l'existence de 43 chaînes de télévision privées dans le paysage médiatique algérien, dont cinq sont agréées, le ministre a fait savoir que les textes réglementaires en préparation visent à instaurer des «garde-fous» à ces dernières, qualifiant les chaînes activant sans agrément d'«informelles». M. Grine, qui répondait à une question sur les dépassements



P.H.D.R.

commis il y a quelques mois par certains supports télévisuels, a rappelé qu'il avait convoqué, «en tant que ministre et téléspectateur», les directeurs généraux des chaînes en question pour leur signifier ces agissements. «Cette écume n'est que le produit d'une croissance et nous allons tout faire pour que ces chaînes soient aussi déontologiques que possible», a-t-il souligné s'agis-

sant des chaînes agréées, estimant que celles qui ne le sont pas «n'existaient pas pour lui».

Améliorer les conditions de travail des journalistes

M. Grine a plaidé, à ce propos, pour que soit «dépassonné» le débat à ce sujet, notant que sur un autre plan, ces supports médiatiques ont apporté «un plus» et une «diversité» à la scène télévisuelle

nationale. Interpellé sur la qualité des journalistes exerçant pour la presse électronique, le ministre a assuré que ces derniers sont considérés comme tels «à part entière», s'agissant toutefois des journaux en ligne «dignes de ce nom». Se réjouissant que la presse nationale soit moins «diffamante» et «insultante» qu'elle ne l'était par le passé, le représentant du gouvernement a rappelé le souci permanent de l'Etat d'améliorer les conditions socio-professionnelles des journalistes. Le ministre a fait savoir, à ce propos, que le travail d'inspection effectué par les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale au niveau des organes de presse se «poursuivait» pour la mise à jour de l'état de déclaration de l'effectif journalistique y exerçant. Le ministre a réitéré son appel aux représentants de la corporation afin de bénéficier de la carte professionnelle de journaliste, mettant en avant les avantages qu'offre cette carte autant sur le plan de l'exercice de leur métier que celui inhérent à d'autres privilèges sociaux.

Y.A./APS

Aïd El-Adha

Une série de mesures de sécurité adoptée par la police

«Une série de mesures de sécurité visant la prévention, la sensibilisation et la répression de toute infraction sera mise en place par la sûreté de wilaya en prévision de l'Aïd El-Adha qui interviendra jeudi prochain», annonce la cellule de communication de la sûreté de wilaya ces derniers jours. Un plan de sécurité sera mis en œuvre et vise à réguler la circulation et la fluidifier durant les jours de fête. Il vise également le contrôle

des personnes suspectes et les marchandises. Il s'agit de prévenir les accidents de la route et la fluidité dans le trafic automobile. Ces mesures vont se traduire par des patrouilles dans les agglomérations et dans les zones qui connaissent un trafic routier dense. «Les conducteurs auront droit à des conseils au niveau des points de contrôle et barrages routiers», annonce la même source. Ils seront sensibilisés à lever le pied de l'ac-

célateur pour éviter les risques d'accidents et autres dangers pour les piétons. La police compte également renforcer sa présence et sécuriser les lieux publics comme les gares, les stations et arrêts de bus, les cimetières, les mosquées, les marchés à bestiaux, les abattoirs, les administrations publiques, les entreprises économiques, etc.

H. C.

Développement local à Béjaïa

Le wali met en œuvre sa stratégie

Lors de la séance qu'il a présidée récemment à la salle de délibérations de l'APC de Béjaïa après sa visite d'inspection des chantiers de divers projets de développement lancés dans les communes de Oued-Ghir et Béjaïa, Zitouni Ouled Salah a constaté «un manque de coordination entre les différents services», à l'origine du retard accusé par la wilaya dans plusieurs secteurs d'où le mécontentement populaire grandissant. A ce propos, il a décidé de mettre en œuvre «une synergie» totale entre tous les intervenants dans la vie de la cité par la création d'un cadre de réflexion à travers une commission de wilaya d'aménagement. «Ce cadre référent, placé sous l'autorité du wali, sera composé des directions de wilaya, d'élus A.P.W et APC»,

indique la cellule de communication. Et d'ajouter : «Cette commission aura à définir le plan d'action à court, moyen et long terme et fera participer à ses travaux certaines associations connues pour leur sérieux». La séance de travail a été, soulignons-le, tenue en présence des membres du conseil de wilaya, du président de l'APC de Béjaïa et son exécutif, ainsi que des cadres de l'administration communale et les directeurs de l'exécutif de wilaya. «Cette réunion est convoquée dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement mise en œuvre par le wali dès son arrivée à la tête de la wilaya», lit-on dans le communiqué. «Une stratégie concertée, non imposée, qui trouvera son prolongement dans le cadre de cette commission», souligne-t-

on. «Le wali a insisté sur la nécessité d'engager une réflexion globale et définir le rôle que devra jouer la commune d'Oued-Ghir, considérée comme étant le réceptacle naturel de celle de Béjaïa». Le pôle urbain d'Oued-Ghir, fera-t-il remarquer, en est le meilleur exemple. Son développement devra faire respirer Béjaïa, dont le tissu urbain est saturé et la ville en situation d'asphyxie. Lors de ce conclave, le wali a exprimé également sa volonté de lutter sans relâche contre les atteintes au patrimoine étatique (constructions illicites, occupation des berges des oueds, du domaine ferroviaire et des atteintes aux alignements). Il a exhorté la commune à répertorier toutes les infractions et à engager des poursuites en justice contre tous les contrevenants.

D'autres points ont été soulevés lors de la réunion dont «l'insalubrité chronique» dans laquelle se trouve la commune de Béjaïa et il a fait part de sa «détermination permanente à éradiquer ce fléau». Pour le premier responsable de la wilaya, les efforts en ce sens devront être soutenus, accompagnés de moyens adéquats (publics et privés). Enfin, les contraintes objectives (oléoduc-gazoduc) qui freinent la réalisation de certaines opérations planifiées à proximité des servitudes de ces ouvrages ont été relevées. A noter que les différents directeurs ont présenté des comptes rendus sur leurs secteurs respectifs et le chef de l'exécutif a donné à chacun des orientations et des instructions pour booster les choses. Nous y reviendrons.

Hocine Chera

Université d'été de la Fédération algérienne des consommateurs

La sécurité des aliments en débat

■ La sécurité des aliments a été au cœur des préoccupations de l'université d'été de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), organisée ce week-end dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette rencontre, abritée pour sa troisième édition par l'Hôtel Tamgout dans la forêt de Yakouren (46 km à l'est de Tizi-Ouzou), en présence d'associations de protection du consommateur et de représentants des ministères du Commerce, de l'Agriculture, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de l'Energie, a été l'occasion pour les participants de revenir sur la question de la sécurité et de l'hygiène des aliments.

A ce propos, Hariz Zaki, président de la FAC, a indiqué que cette université d'été est une occasion pour débattre des aspects liés à la sécurité des aliments et à l'environnement, précisant que l'organisation qu'il préside s'intéresse particulièrement à l'impact des résidus médicamenteux utilisés par les éleveurs et aux pesticides utilisés en agriculture, sur la santé publique.

Cette question qui figure sur la feuille de route de la FAC, fait l'objet d'une enquête qui est en cours d'élaboration en collaboration avec l'Institut vétérinaire d'Alger, et dont les résultats seront déposés au ministère de l'Agriculture, a indiqué M. Hariz.

«Plusieurs agriculteurs n'ont pas la notion de la dose des produits chimiques utilisés en agriculture. Par ailleurs, il y a des éleveurs qui recourent à l'auto-médication plutôt que de consulter des vétérinaires. Or, une dose non maîtrisée de médicaments



peut représenter un danger sur la santé de celui qui consomme cette viande», a-t-il estimé.

De son côté, Zoubar Ali, cadre au ministère de l'Agriculture, a indiqué à l'APS que l'Algérie est connue pour ses produits «plus au moins bio», car les agriculteurs utilisent moins de produits chimiques (pesticides engrais) par rapport aux normes internationales admises en la matière.

Toutefois, a-t-il ajouté, «il se pourrait qu'il y ait dans une région ou dans un bassin de production donné, une concentration d'un certain produit, il s'agira dans ce cas là de sensibiliser et d'appuyer les organismes de contrôle pour intervenir dans ce sens».

D'Amrani Samia, chargée de la prévention socio-environnementale au ministère de la Santé, de la Population et de la

Réforme hospitalière, a souligné durant son intervention que les maladies liées à l'insalubrité du milieu, telles que les maladies à transmission hydrique (MTH), sont quasiment maîtrisées puisque le nombre des cas enregistrés annuellement ne atteint pas le chiffre de 200 et qu'il s'agit plutôt de cas isolés.

Le problème qui reste posé et qui constitue pour le ministère

de la Santé une préoccupation de santé publique est celui des toxi-infections alimentaires, ou annuellement un nombre de 3 000 à 4 000 cas est signalé ce qui est «énorme», a-t-elle relevé.

Pour y faire face, le D' Amrani a rappelé que le ministère qu'elle représente a initié le Plan national de la sécurité des aliments, et dont la première phase relative à l'établissement d'un état des lieux est achevée. «La prochaine étape prévoit une rencontre intersectorielle de concertation et de coordination des actions des différents intervenants avec la participation de la société civile qui est partie prenante dans le conception et l'élaboration de ce plan national qui vise à réduire les toxi-infections alimentaires», a-t-elle informé.

L'objectif de cette université d'été est la formation et la mise à niveau des associations de consommateurs. Elle est aussi un espace d'échange d'informations et de promotion du dialogue entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics représentés à cette rencontre par, entre autres, les ministères de l'Agriculture, du Commerce et de la Santé, ont souligné les organisateurs.

Aïd El Adha

Près de 32 700 commerçants mobilisés pour assurer la permanence

Au total, 32 689 commerçants seront mobilisés durant les deux jours de l'Aïd El Adha pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base sur l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce.

Le nombre de commerçants retenus pour la permanence, devenue obligatoire durant les fêtes nationales et religieuses depuis 2013 dans le cadre de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, est en hausse de 20,56% par rapport à celui de l'Aïd El Fitr où 27 114 commerçants ont été réquisitionnés.

Ce nombre représente environ 30% des commerces exerçant dans les secteurs d'activité ayant un rapport avec la production ou la commercialisation de produits de base au niveau de chaque commune. Les opérateurs

concernés par la permanence sont 4 976 boulangers, 20 148 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, 7 155 opérateurs dans des activités diverses et de 410 unités de production dont 179 laiteries, 259 minoteries et 32 unités d'eau minérale. Par répartition régionale, la région de Blida enregistre le plus grand nombre de commerçants réquisitionnés à 6 137 commerçants suivie de la région d'Alger avec 6 103 commerçants puis de celle de Sétif où 5 211 commerçants ont été retenus pour la permanence.

Dans l'Oranie, 3 766 commerçants seront mobilisés pour la permanence, alors que 3 196 commerçants le seront pour la région de Batna, 2 797 commerçants pour la région de Saïda et 2 105 pour la région d'Annaba.

Pour les régions du Sud, on retient 1 988 commerçants pour la région de Ouargla et 1 386 pour la région de Béchar.

En plus, 2 217 agents de contrôle seront mobilisés pour assurer le suivi de l'application du programme des permanences.

La loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA contre les contrevenants.

99,73% des 27 114 commerçants réquisitionnés durant les deux jours de l'Aïd El Fitr dernier avaient respecté le programme des permanences, selon le ministère du Commerce.

Souad L.

Redressement fiscal colossal

3 milliards de dollars pour Coca-Cola

Le fisc américain réclame à Coca-Cola 3,3 milliards de dollars sans compter les intérêts au titre d'un redressement fiscal. La multinationale est épinglée pour avoir transféré des bénéfices vers des pays à basse fiscalité. C'est un redressement fiscal colossal, le résultat d'une enquête de cinq ans, qui portait

sur les déclarations d'impôts de 2007 à 2009. Au cœur de l'affaire, il y a ce qu'on appelle les prix de transfert, les prix pratiqués par les filiales d'un même groupe lorsqu'elles font des affaires entre elles. Que reproche l'Internal Revenue Service à Coca-Cola ? D'avoir, par le biais de ces transactions, délocalisé

une partie de ses profits vers des pays où la fiscalité est plus intéressante que celle des États-Unis où ils sont taxés à hauteur de 35%. Coca-Cola conteste ces conclusions et laisse entendre que l'affaire sera portée devant la justice. Si cette dernière donne raison à l'IRS, c'est donc plus de 3,3 milliards de dollars que Coca

Cola devra payer soit près de la moitié de son bénéfice net de l'an dernier. Le groupe basé à Atlanta dispose d'une réserve d'argent justement dédiée aux disputes fiscales... mais prévient: sa trésorerie et ses performances financières, déjà éprouvées par la hausse du dollar, pourraient en pâtir.

R. E.

Promotion Ooredoo pour ses clients
Parlez 120 minutes pour 100 DA seulement

TOUJOURS à l'écoute de ses clients et suite au succès de sa promotion «120 mn d'appels pour 100 DA seulement», Ooredoo relance cette promotion exceptionnelle et offre à ses clients la possibilité de profiter de ce forfait d'appels pour communiquer plus longtemps, aux tarifs les plus avantageux. En effet, pour 100 DA seulement, le client bénéficie d'un forfait de 120 minutes d'appels vers Ooredoo valable jusqu'à 2h du lendemain d'achat. Pour bénéficier de cette promotion et pouvoir communiquer librement et à l'heure qui lui convient, le client Ooredoo peut acheter son forfait en allant sur le site CHOOF.OORED.DZ ou en composant le code *151*7# sur son téléphone. La promotion «120 minutes vers Ooredoo» est valable pour les clients prépayés :

- 2G : abonnés de l'offre Nedjma Plus, du 16 septembre 2015 au 06 octobre 2015 ;
- Et 3G : du 16 septembre 2015 au 15 octobre 2015.

Cette promotion confirme la volonté de Ooredoo d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant les meilleurs services adaptés à leurs besoins.

Communiqué

Beni-Maouche (Béjaïa)

150 participants à la 13^e fête de la figue

Sur une production de 120 000 quintaux, 20% ont été déclarés «extra», renforçant opportunément le projet de labellisation de ce produit rustique dont la conclusion, en coopération avec des experts de l'Union européenne, est imminente. L'adoption des cahiers des charges est prévue à la fin du mois d'octobre prochain.

Par Ali T./APS

Cent cinquante exposants, issus de sept wilayas, ont pris part, ce samedi, à l'ouverture de la 13^e édition de la fête de la figue de Beni-Maouche, à 7 km au sud-ouest de Béjaïa, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi

Chaque stand était achalandé d'une large variété de ce fruit rustique, présenté dans ses diverses formes, couleurs et qualité, notamment la verte et la sèche, au grand bonheur des visiteurs qui ont afflué d'embellée vers les lieux. Il faut dire que le détour en valait la chandelle car la récolte présentée était belle, et

foisonnante.

Sur une production de 120 000 quintaux, 20% ont été déclarés «extra», renforçant opportunément le projet de labellisation de ce produit rustique dont la conclusion, en coopération avec des experts de l'Union européenne, est imminente. L'adoption des cahiers des charges étant prévue à la fin du mois d'octobre prochain.

Le ministre qui s'en est fortement félicité, a tenu à encourager les producteurs locaux à finaliser rapidement l'opération et s'inscrire d'ores et déjà non seulement dans une perspective d'amélioration du produit mais aussi de son placement sur le marché mondial.

Béjaïa, a-t-il tenu à rappeler, a exporté plus de 20 tonnes de



figue en Europe, plaidant pour un effort actuel identique voire meilleur, d'autant que la filière bénéficie désormais d'un meilleur environnement pour se

transcender. L'organisation des professionnels en coopérative, les soutiens de l'Etat, la maîtrise des techniques culturales, la densification des plantations et

le renouvellement des vergers en sont les plus caractéristiques.

M. Ferroukhi n'a pas manqué d'inciter les responsables du secteur à l'échelle nationale de dupliquer cette expérience de Beni-Maouche, pour valoriser non seulement la figue mais tous les produits du terroir.

A. T./APS

Constantine

150 jeunes à la 3^e édition du «Tech Camp Algeria»

Cent cinquante jeunes actifs de la société civile, venus de 37 wilayas, participent à la 3^e édition du «Tech Camp Algeria», ouverte samedi à l'hôtel Marriott de Constantine à l'initiative du «World Learning» en coordination avec l'université Mentouri et la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH).

Intervenant en marge de l'ouverture de cette rencontre, en présence de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Joana Polaschik, la directrice du World Learning Algeria, Leah Bitat, a précisé dans une déclaration à l'APS que cette édition, placée sous le thème «Communiquer les succès TIC pour capturer l'impact social», a pour

objectif de «promouvoir l'échange entre les jeunes du mouvement associatif sur de nouvelles façons d'utiliser les technologies de l'information et de la communication».

La rencontre se déroule sous forme de conférences et d'ateliers interactifs intensifs, animés par neuf experts dans le domaine des TIC (4 Algériens, deux Américains, autant de Marocains et une Tunisienne), a précisé de son côté Andrew Ferrand, membre américain du comité d'organisation de cette manifestation de deux jours.

La vice-rectrice des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et la communication et des manifestations scientifiques de l'université Mentouri, Farida Hobar,

a indiqué, de son côté, que cette 3^e édition s'inscrit dans le cadre d'un programme mondial «Tech Camp» qui se décline en une série de conférences se déroulant dans plus de 90 pays à travers le monde.

La promotion des échanges entre les jeunes actifs du mouvement associatif et la recherche de moyens technologiques pour surmonter les éventuels obstacles auxquels ils auront à faire face, constituent les principaux objectifs de ces rencontres organisées par World Learning, une organisation active en Algérie depuis 2005 et qui œuvre au développement socio-économique et l'engagement civique des jeunes, a-t-elle ajouté.

Saïd G.

Habillement et industries du textile

40 opérateurs de Biskra à un séminaire en Turquie

QUARANTE opérateurs économiques de la wilaya de Biskra (425 km au sud-est d'Alger) participeront en octobre prochain en Turquie à un séminaire arabo-turc sur l'habillement et les industries du cuir et de textiles, a indiqué samedi à l'APS le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Ziban), Sadek Khelil. Ce rendez-vous sera une opportunité pour la délégation d'opérateurs algériens d'échanger avec leurs pairs étrangers et avoir une idée plus précise des évolutions de leur métier, a précisé le même responsable. Il sera également recensé les possibilités d'établir des partenariats entre professionnels biskris et leurs homologues turcs et arabes, dans le secteur des industries textiles, en vue de la réalisation d'unités industrielles modernes dans la wilaya de Biskra, selon M. Khelil. L'opération de dépôt des dossiers des opérateurs économiques désignés pour participer à cette manifestation a été entamée, a fait savoir le directeur de la CCI-Ziban.

APS

Ouargla

Divers projets pour répondre aux attentes des habitants d'El-Borma

Une série de projets ont été retenus en faveur de la commune frontalière d'El-Borma (400 km à l'est de Ouargla) pour répondre aux attentes de ses habitants, a-t-on constaté.

Il s'agit, entre autres projets, de la réalisation d'une nouvelle centrale électrique de 3 000 KW, en vue de satisfaire l'augmentation attendue de la demande en électricité de cette collectivité qui coiffe quatre concentrations d'habitants (El-Borma, El-Chouachine, Rhour el-Baguel et Znaïga), selon des responsables de Sharikat et Kahraba wa Taket el Moutadjadja (SKTM - filiale de Sonelgaz).

Cette nouvelle centrale diesel, projetée sur une superficie de 6 hectares, sera une extension de l'actuelle centrale de 2 600 KW mise en service en juillet dernier, a précisé le chef du service d'ex-

ploitation à l'unité de production sud-est (UPSE-Tougourt), Mohammed Saïd Siagh.

Dans le domaine des ressources en eau, une enveloppe de 81 millions DA a été dégagée, au titre du budget communal, pour l'aménagement, la réhabilitation et l'équipement de la station de déminéralisation de l'eau d'El-Borma, d'une capacité théorique de traitement de 54 000 m³ par jour d'eau potable, ont indiqué les responsables du projet, lors d'une récente visite de terrain du chef de l'exécutif de la wilaya, Saïd Agoudjil.

Une fois réceptionné, le projet permettra de mettre un terme à l'approvisionnement en eau potable par camions-citernes, depuis les localités limitrophes.

Dans ce cadre, les travaux sont en cours pour la réalisation d'un château d'eau de 300 m³

dans la localité de Znaïga et un réservoir souterrain de 500 m³ à El-Borma, dont l'avancement physique des travaux est à 95%, a-t-on fait savoir.

Concernant le secteur de l'habitat, le parc immobilier de la commune d'El-Borma sera renforcé par 151 logements sociaux de type public locatif (LPL), dont 71 unités destinées au secteur de l'éducation, a-t-on annoncé également lors de cette visite qui a constitué, pour les représentants de la population locale, l'occasion de soulever une série de préoccupations en matière de développement.

Parmi les doléances soulevées aux autorités de la wilaya, figure le problème de l'isolement, sachant que la RN-53A qui représente le seul accès à El-Borma à partir de Ouargla est, actuellement, en état de dégra-

dation très avancée. Les intervenants ont évoqué aussi des contraintes liées à l'approvisionnement en eau potable, à l'accès aux soins médicaux, notamment en cas d'urgence, aux pénuries de médicaments et au déficit enregistré en matière d'encadrement sanitaire et pédagogique.

La rencontre a été une occasion aux éleveurs pour appeler à la préservation de la richesse animale, dont le dromadaire qui est exposé aux risques des boursiers laissés, à l'issue d'opérations de forage, par les entreprises pétrolières opérant dans la région.

Initiée par les services de la wilaya, cette rencontre vise à établir une stratégie de travail, sur la base des préoccupations de la population, signalent les services de la wilaya.

Hani Y.



Mohsen Marzouk, SG de Nidaa Tounes :

«Il est temps que le gouvernement prenne des décisions audacieuses»

■ Le secrétaire général du Mouvement Nidaa Tounes, Mohsen Marzouk, a appelé, samedi, le gouvernement à prendre des décisions audacieuses, loin des «politiques des mains tremblantes».

Par Mondji T.

«Il est temps que le gouvernement prenne des décisions audacieuses, loin des politiques des mains tremblantes», a-t-il lancé lors d'un meeting à Tunis.

«Ces mesures doivent prévoir des réformes administratives pour réduire la bureaucratie et encourager l'investissement dans les régions intérieures», a-t-il ajouté. En visite dans la journée à Béja, Marzouk avait averti que les adhérents du parti commençaient à perdre patience face au rendement du gouvernement particulièrement en ce qui

concerne les nominations, le développement régional et l'emploi. Il avait, également, appelé le gouvernement à réviser les nominations opérées après les élections de 2011 et à reconsidérer ces nominations à la lumière des résultats des élections de 2014.

Augmentation du nombre d'arrestations pour terrorisme

Deux individus recherchés par l'Unité nationale de recherches sur les crimes terroristes ont été arrêtés, apprend-on samedi auprès du ministère de l'Intérieur.

Depuis le 19 mars 2015, le nombre d'individus impliqués dans des crimes terroristes qui ont été interpellés s'est élevé à 165 personnes, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les forces de l'ordre avaient arrêté, vendredi, les deux individus recherchés.

Quatre autres personnes suspectées d'appartenir à une organisation terroriste ont été placées en garde à vue, en coordination avec le ministère public, lit-on de même source.

Des ordinateurs et des téléphones portables ont été saisis, indique-t-on de même source.

M. T.



Ph. : DR

Reporters sans frontières

La question du Sahara occidental est parmi les tabous, interdite à la presse marocaine

L'Organisation non gouvernementale, Reporters sans frontières (SRF) a publié jeudi un rapport sur la liberté de la presse au royaume du Maroc intitulé : «Au royaume des lignes rouges, la presse marocaine indépendante étouffée», à l'occasion de la visite du président François Hollande au Maroc les 19 et 20 septembre.

Le rapport a abordé l'arrestation du jeune blogueur et journaliste sahraoui pour la chaîne RASD-TV, Mahmoud Al-Haïssan, après avoir filmé des manifestations pacifiques organisées par les civils dans les territoires occupés du Sahara occidental réclamant le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance et qui ont été dispersées violemment par les

forces de l'occupant marocain. L'ONG a affirmé que le journaliste sahraoui est toujours poursuivi par la justice marocaine pour «attroupement armé», «obstruction de la voie publique», «agression contre des fonctionnaires durant l'exercice de leurs fonctions» et «dégradation de biens publics».

L'organisation française a exprimé son inquiétude de la situation actuelle de la liberté d'information au Maroc et au Sahara occidental occupé, affirmant que les journalistes sont toujours confrontés aux mêmes lignes rouges telles que la soi-disant intégrité territoriale du Maroc dans un signal à la question du Sahara occidental et la monarchie.

Le rapport a rappelé les exactions

envers les journalistes marocains, dont Ali Lmrabet, Ali Anouzla, Hamid El Mehdaoui, Niny Rachid et Ahmed Najim.

L'ASVDH condamne les agressions marocaines contre les journalistes sahraouis

L'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) a «fermement» condamné les agressions et provocations perpétrées par l'occupant marocain contre les journalistes sahraouis.

Dans un communiqué, dont une copie est parvenue à la SPS, l'Association sahraouie a appelé les Nations unies et

toutes les organisations internationales à exercer des pressions sur l'Etat d'occupation marocaine pour garantir la protection des journalistes sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental.

Elle a également exprimé sa solidarité avec les deux journalistes sahraouis Mahmoud Elhaïssen et Mohamed Mayara en raison des agressions et provocations commises à leur encontre par les forces d'occupation marocaines.

L'ASVDH a en outre appelé la communauté internationale à exercer des pressions sur le royaume du Maroc afin de lever l'état de siège militaire et médiatique imposé sur les territoires occupés du Sahara occidental.

Amar D./SPS

Selon les Touaregs libyens

«La France joue un "rôle trouble" au Sahel»

Le propos n'est pas virulent mais déçu, incrédule, poliment accusatoire. Visage enserré dans un chèche couleur crème, Hussein Al-Koni parle de la France avec des accents d'amer dépit. De passage à Tunis, dimanche 13 septembre, le président du Conseil suprême des Touaregs – une coalition rassemblant les Touaregs libyens – a confié au Monde Afrique l'incompréhension que lui inspire l'attitude de la France à l'égard du sud libyen, région secouée de convulsions.

Son opinion : la «politique française n'est pas claire». Pis, la France commet à ses yeux une «erreur» stratégique en pariant sur de mauvais partenaires dans son combat contre les groupes djihadistes de la région, objectif proclamé de sa base de Madama dans l'extrême nord du Niger, non loin de la frontière avec la Libye.

De Madama, l'armée française cherche à prévenir les infiltrations vers le Niger de noyaux extrémistes venant de la Libye, soit la réédition du scénario qui

avait abouti in fine à la déstabilisation du nord du Mali en 2012.

Qui contrôle la frontière entre la Tunisie et la Libye ?

Pour comprendre les interrogations critiques à l'égard de Paris du chef des Touaregs libyens, qui fut durant dix-sept ans ambassadeur du régime de Kaddafi à Niamey (Niger), il faut les resituer dans le contexte des troubles interethniques qui ensanglantent le sud libyen depuis la chute du pouvoir kaddafiste à l'automne 2011. Avec l'effondrement de la Jamahiriya, le réveil des identités communautaires sur fond de montée de l'insécurité et de l'exacerbation des rivalités autour de l'appropriation des ressources (pétrole, contrebande, trafics humains...) a fragmenté et militarisé le paysage tribal de la Libye méridionale.

Le principal conflit oppose dans la ville d'Oubari les Touaregs, qui estiment être les propriétaires historiques du lieu,

aux Toubous, communauté dont la couleur de la peau (noire) lui a longtemps valu d'être discriminée en Libye. Un second conflit met aux prises à Sebha, le chef-lieu du Fezzan (région du sud-ouest libyen), les mêmes Toubous à la tribu arabe des Ouled-Slimane.

A ces deux théâtres majeurs s'ajoutent des antagonismes armés plus secondaires. Or tout ce qui touche au sud libyen a nécessairement un impact sur les Etats sahéliens voisins – et réciproquement – en raison du caractère frontalier des communautés qui peuplent la région.

La Tunisie dit vouloir construire un mur le long de sa frontière avec la Libye.

Ainsi les Touaregs libyens dénoncent-ils l'infiltration à partir du Niger ou du Tchad de «mercenaires toubous» venant prêter main-forte à leurs frères (les Toubous de Libye) sur les différents fronts militaires où ils sont engagés. Et ils s'interrogent sur l'attitude à Madama de l'armée française, qui semble à leurs yeux davantage intéressée à

contrôler le flux Libye-Niger que celui dans l'autre sens : Niger-Libye.

«Les Touaregs de Libye sont attaqués par des Toubous arrivant du Niger ou du Tchad», dénonce Hussein Al-Koni. Que fait la France ? A partir de Madama, elle sait très bien ce qui se passe à la frontière. Le chef du Conseil suprême des Touaregs poursuit : «Nous attendons de la France qu'elle joue un rôle en faveur de la paix dans la région. Or sa politique n'est pas claire. Si elle n'est pas en mesure de contribuer à la paix, sa présence à Madama ne sert à rien». Hussein Al-Koni affirme que «le peuple touareg accuse la France de soutenir les Toubous, ces forces extérieures qui nous attaquent».

Le dépit des Touaregs libyens est d'autant plus vif que la France a une connaissance historique du Fezzan libyen, région qu'elle a administrée entre 1943 et 1951 (avec une présence militaire prolongée jusqu'à 1956). Aussi aurait-elle dû, explique en somme Hussein Al-Koni, faire

preuve de plus de clairvoyance, plutôt que de s'appuyer sur les seuls Toubous pour sécuriser la frontière.

Fins politiques, les Toubous ont su s'attirer les sympathies de la France et d'autres puissances engagées dans le combat anti-djihadiste en offrant leurs services «contre le terrorisme». Ainsi sont-ils affiliés dans le puzzle libyen au camp «anti-islamiste» de Tobrouk, soutenu par l'Egypte et les Emirats arabes unis, et ils ne cessent de dénoncer leurs rivaux touaregs – liés, eux, au camp de Tripoli à l'inclination islamiste – comme des «extrémistes».

Dans ce contexte, la politique française jugée pro-Toubous passe mal auprès des Touaregs libyens. «La France commet une erreur en confiant aux Toubous le rôle de garde-frontières», déplore Hussein Al-Koni. Car elle légitime leurs ambitions territoriales. Les Touaregs, eux aussi, sont en mesure de garder la frontière libyenne. Or la France nous a négligés.

Frédéric Bobin

Turquie

13 noyés dans la collision d'un bateau de migrants et d'un ferry

■ Au moins treize personnes, dont six enfants, ont été tuées hier au large des côtes turques à la suite d'une collision entre un ferry et un bateau pneumatique qui transportait des migrants vers la Grèce, a rapporté l'agence de presse Dogan.

Par Ali O.

Le canot transportait 46 personnes et l'accident s'est produit au large de Canakkale, dans le nord-ouest de la Turquie, et alors qu'il se dirigeait vers l'île grecque de Lesbos, a précisé l'agence.

Vingt-deux personnes ont pu être sauvées, ont précisé les autorités portuaires à Lesbos, évoquant semble-t-il le même naufrage, et les garde-côtes poursuivaient leurs recherches pour tenter de retrouver d'autres survivants. «Il faisait nuit noire. On a vu le bateau foncer sur nous. On a essayé de lui faire



PH. > D. R.

signe avec des lampes de poche et des téléphones portables mais il ne nous a pas vus», a raconté un rescapé prénommé Haseen à l'agence grecque ANA.

Projetés à l'eau, les passagers du canot ont lutté pour maintenir leur tête en dehors de l'eau alors que de grandes vagues s'écr-

saient sur eux. «On a perdu les enfants. On pouvait pas les voir dans le noir», dit Haseen. Une porte-parole des garde-côtes

grecques a précisé que les survivants avaient été aperçus dans l'eau au sud-est de Lesbos vers 03h00 GMT, par un hélicoptère

de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex.

«Deux navires des garde-côtes ont repêché 22 survivants, dont trois femmes et un enfant.

Les survivants ont d'abord indiqué qu'il y avait 46 personnes à bord, avant de dire qu'ils étaient 48», a-t-elle précisé. Huit enfants de moins de douze ans font partie des disparus de ce groupe qui a payé mille euros par tête à un passeur turc, précise l'agence grecque.

Les nationalités des candidats à l'exil dans ce canot n'est pas encore connue mais depuis plusieurs mois, de plus en plus de migrants, pour l'essentiel des Syriens, tentent de traverser dans des conditions périlleuses la mer Egée depuis les côtes turques pour rejoindre les îles grecques, porte d'entrée vers l'Union européenne (EU).

Les naufrages sont fréquents. Vendredi, un bilan annoncé par le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus, faisait état de 274 migrants morts noyés depuis le début de l'année au large de la Turquie. Plus de 53 200 autres ont été sauvés par ses garde-côtes.

A. O.



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

La gauche française est plus divisée que jamais et c'est une véritable catastrophe pour le Parti socialiste au pouvoir. La cote de popularité du PS n'a en effet jamais été aussi basse et les prévisions concernant les prochaines élections régionales de décembre de cette année sont des plus pessimistes. Pour espérer ne pas perdre toutes les régions à la fin de l'année, le PS se voit ainsi obligé de s'appuyer sur ses anciens alliés de gauche, qui de leur côté refusent toute association avec le Parti socialiste. C'est notamment le cas de l'ancien candidat à la présidentielle Jean-Luc Mélenchon qui a raillé cette semaine le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, qui «essaie de trouver un nouveau garrot» en proposant un référendum au «peuple de gauche» sur l'unité pour les régionales. «Jean-Christophe Cambadélis ne sait plus comment faire car ils ont provoqué – pas lui, il n'a pas de responsabilités, il est prié de recoller les morceaux –, Hollande et Valls ont explosé la gauche. Pas parce qu'on est des mauvais caractères, mais parce qu'ils font une politique de droite, et que nous, nous ne voulons pas soutenir cette politique», a analysé le représentant du Front de gauche. Le premier secrétaire du PS «essaie de trouver un nouveau garrot : Allez, c'est l'union, sinon ça sera le FN (...) Allez ! Venez avec moi, sinon vous serez dévorés !», a ironisé le eurodéputé. Conséquence, a-t-il jugé, «des gens disent : finalement, ils (les socialistes) sont infects, mais on va être avec eux parce que l'autre (Marine Le Pen), elle est encore plus infecte». Ce à quoi l'ancien sénateur de l'Essonne répond : «Non ! Il y a une marre, le pistolet sur la tempe Front national pour nous faire faire n'importe quoi, il y en a une marre !» A la question de savoir s'il faut une union pour barrer la route au FN lors de ces régionales ? «C'est pas le sujet, le sujet, c'est changer la vie. Il y a 14 millions de pauvres, 30 000 gamins qui n'ont pas de toit sur la tête, une économie de la mer avec des milliards que nous pourrions faire prospérer. Le reste, c'est une guignolade, ils se jouent les uns les autres, ils s'aident les uns les autres», a-t-il lancé. «Nous sommes l'espoir, nous sommes la suite, les gens reviendront !», a-t-il affirmé. Reste à savoir si les électeurs estiment effectivement que Mélenchon et le reste de la gauche incarnent l'espoir alors que les sondages donnent Marine Le Pen déjà victorieuse en région Nord-Pas-de-Calais. Mais ce référendum indique surtout le niveau de désespoir des socialistes qui comptent désormais sur les électeurs de gauche pour forcer leurs représentants politiques à tendre la main à un Parti socialiste agonisant.

F. M.

Burkina

Après le putsch, attente d'une sortie de crise

Les protagonistes de la crise au Burkina Faso discutaient hier à Ouagadougou avant de dévoiler les grandes lignes du plan de sortie de crise, née du coup d'État du 17 septembre, devant permettre le «retour» des institutions en place avant le coup de force du général Gilbert Diendéré.

Dirigée par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), la médiation avait entamé donné rendez-vous ce hier à 10h00 locales et GMT pour présenter son projet d'accord, après avoir multiplié les négociations marathon avec les acteurs de la vie politique et civile au Burkina depuis plus de 48 heures.

L'annonce devait être faite à l'hôtel Laico à Ouagadougou, par le président sénégalais Macky Sall, président en exercice de la Cédéao, assisté du représentant de l'ONU en Afrique de l'Ouest Mohamed Ibn Chambas. Le général Diendéré – un proche du président déchu Blaise Compaoré – et des représentants de la classe politique et la société civile devaient également être présents.

La présidence sénégalaise, qui conduit au Burkina Faso la médiation de la Cédéao, avait annoncé la veille travailler sur un scénario qui «pourrait très fortement conduire au retour du président de la transition Michel Kafando». Le président béninois Boni Yayi, également médiateur, avait promis samedi soir «une bonne nouvelle» le lendemain, laissant entendre qu'il pourrait s'agir d'«un retour» aux institu-

tions en place avant le coup de force du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP).

Le général Diendéré s'était aussi montré rassurant samedi, déclarant : «Je n'ai jamais dit que j'allais conserver le pouvoir».

Rien n'avait filtré en revanche sur les éventuelles garanties ou contreparties offertes aux putschistes. Dans l'attente d'une annonce, la tension est montée d'un cran dans l'hôtel Laico où se trouvaient les négociateurs, et où une centaine de sympathisants du général Diendéré ont fait irruption hier, saccageant le mobilier du hall et chassant à coup de cordelettes des anti-putschistes et des journalistes rassemblés devant l'établissement, ont constaté des journalistes.

Juste avant que les violences n'éclatent, d'autres sympathisants du mouvement «Balai citoyen», – en pointe dans le soulèvement populaire contre le président Compaoré en 2014 – s'étaient pressés devant le même hôtel avant d'être dispersés par des forces de l'ordre.

Initialement, le «Balai Citoyen» avait appelé à un rassemblement sur la place de la Révolution dans le centre de la capitale pour «maintenir la pression» jusqu'au moment de l'annonce du plan de sortie de crise des médiateurs.

Mais des soldats à bord de pick-up ont été positionnés pour éviter tout rassemblement aux abords de cette place, épice de la contestation qui avait conduit à la chute du président Compaoré après 27 ans au pou-

voir. Selon un dernier bilan hospitalier samedi, les violences qui ont accompagné le coup d'État ont fait au moins 10 morts et 113 blessés.

La nuit a été calme, après qu'un peu partout à travers le Burkina Faso, des habitants, souvent des jeunes, ont érigé des barrages routiers et brûlé des pneus, paralysant la circulation et le pays pour mettre la pression sur les putschistes.

Le 17 septembre, des hommes du RSP ont renversé les institutions de transition du Burkina Faso, avec à leur tête le général Diendéré.

Très proche de Compaoré dont il a été pendant des années le chef d'état-major personnel et commandant du RSP, le général Gilbert Diendéré reproche aux autorités installées après la chute en octobre 2014 du président Compaoré d'avoir dévoyé la transition, notamment en excluant les partisans de l'ex-homme fort des prochaines élections. L'Union africaine a annoncé vendredi la suspension du Burkina Faso ainsi que des sanctions à l'encontre des putschistes, frappés d'une interdiction de voyager et d'un gel des avoirs dans tous ses Etats membres.

Le Burkina Faso a connu depuis son indépendance en 1960 de nombreux coups d'Etat militaires. Le général Diendéré avait joué un rôle clé dans le putsch de 1987 qui avait porté au pouvoir Blaise Compaoré et s'était soldé par la mort du président Thomas Sankara.



Spectacle d'El Djenadia de Boufarik et les Beaux-Arts d'Alger

La batterie et la basse intégrées dans la musique andalouse

■ Les associations artistiques El Djenadia de Boufarik et les Beaux-Arts d'Alger ont présenté le troisième Cd «Hawzi - M'dih» réalisé en collaboration entre eux. Ce travail qui regroupe les solistes et les musiciens des deux associations était plein de nouveauté et de créativité. D'ailleurs des instruments occidentaux ont été utilisés lors de cette soirée, à l'image de la batterie et la guitare basse. L'assistance qui était composée de mélomanes et d'artistes a chaleureusement applaudi ce travail.

Par Abla Selles

Un auditoire averti a assisté à une soirée andalouse organisée à la maison de culture Ahmed-Aarwa de Koléa. Cette soirée se voulait une occasion pour présenter un nouveau travail de fusion entre les associations El Djenadia de Boufarik et les Beaux-Arts d'Alger. Il s'agit du troisième Cd de coopération entre ces deux associations connues par le talent de leurs solistes et le professionnalisme de leurs musiciens. Ce travail était dirigé par les deux jeunes chefs d'orchestre en l'occurrence Abdelhadi Boukoura et Bosar Mohamed El Amine.

La soirée a été ouverte avec Touchia Sika et suivi d'un bref clin d'œil du fameux aaroubi de Ben El Khabti «Man ibat» avant d'interpréter un hawzi de Ben Sahli «Ya taleb» et une série de khlassat.

La deuxième partie de la soirée était une variété de khlassat



avec une valse en dose sihli et une partie tirée du terroir turc.

La troisième partie de la soirée étaient des poésies du défunt poète Kamel Youbi à qui un hommage a été rendu en présence de sa femme et de ses

proches. Il s'agit de deux poésies dont «Sala Allah Aalik» et «Aadri uni yahl el hwa». Plusieurs nouveautés ont été saluées dans cette troisième partie par le public telles que l'intégration d'instruments occidentaux

comme la batterie et la guitare basse. La soirée a été clôturée par «Souk a amer bellah».

«L'idée de la fusion vient de Lamine Bosar chef d'orchestre de l'association El Djenadia et Dieu merci la soirée était

réussie», affirme le chef d'orchestre Abdelhadi Boukoura.

Ce spectacle est le deuxième du genre entre ces deux associations après celui réalisé au mois de mai dernier en hommage à Mohamed Lekhal, bach qessad du mausolée de Sidi M'hamed à Belcourt.

Il est à noter que les associations El Djenadia de Boufarik et les Beaux-Arts d'Alger sont réputées pour les bonnes capacités vocales de leurs solistes ainsi que le haut niveau de leurs musiciens. Les deux ont représenté l'Algérie dans différentes festivités internationales et participé à différents événements nationaux. Plusieurs artistes de renommée internationale sont sortis de ces associations. **A.S.**

Selon les déclarations du ministre de la Culture

L'Opéra d'Alger sera réceptionné à la fin de l'année

L'Opéra d'Alger situé à Ouled Fayet (Alger) sera réceptionné fin 2015, a annoncé samedi à Alger le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi.

L'Opéra d'Alger constituera un «grand acquis» pour la culture et pour la scène artistique nationale, a souligné M. Mihoubi lors d'une visite d'inspection et de travail en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à la citadelle de La Casbah d'Alger, au site des fouilles archéologiques à la Place des Martyrs (Alger) et au site archéologique de Tamentfoust.

Après avoir présenté ses remerciements à la Chine qui a fait don de cet opéra à l'Algérie, M. Mihoubi a appelé que la wilaya d'Alger avait besoin de ce genre d'infrastructures en raison du manque de salles de spectacles.

L'opéra d'Alger comprend une salle de spectacles (12 000 places) et une salle d'opéra (1 400 places). Le ministre a également effectué une visite à la citadelle de La Casbah d'Alger où il écouté un exposé sur l'exécution du plan durable pour la préservation et la restauration de La Casbah d'Alger pour laquelle une enveloppe financière de 24 milliards de dinars a été allouée dont 4

milliards DA pour la restauration de la citadelle de La Casbah. Selon les responsables du projet, la citadelle de La Casbah et ses dépendances dont le Palais du dey et la mosquée, seront réceptionnés d'ici à 2020. La restauration des anciens sites historiques requiert beaucoup de temps et des entreprises spécialisées, a insisté M. Mihoubi.

L'opération de restauration de La Casbah d'Alger a démarré en 2008 dans le cadre du plan d'urgence relatif à la protection de certaines anciennes bâtisses du risque d'effondrement, tandis que la restauration de la citadelle de La Casbah a débuté en 2010, ont rappelé les responsables en charge de la réalisation du plan durable pour la préservation et la restauration de La Casbah d'Alger.

Le premier responsable du secteur a par ailleurs visité le site des fouilles archéologiques et du projet de la station du métro d'Alger à la place des Martyrs (Alger).

Le ministre a saisi cette occasion pour annoncer la réalisation d'un musée sur ce même site afin de conférer une dimension culturelle à ce moyen de transport important.

Des antiquités remontant à 2 000 ans ont été découvertes au niveau du site, a indiqué M. Mihoubi qui a ajouté que le musée «don-

nera une nouvelle image de l'Algérie». Selon les responsables du centre national de recherche en archéologie relevant du ministère de la Culture, chargé des fouilles, plusieurs pièces archéologiques et des vestiges d'anciennes bâtisses ont été découverts à 34 mètres de la surface qui remontrient à différentes époques historiques.

Après l'inauguration de la salle de lecture baptisée Le Petit Omar en hommage au martyr Omar Yacéf, M. Mihoubi a salué les efforts de l'association de restauration de La Casbah qui ne ménage aucun effort pour réhabiliter ce site.

A propos du site archéologique de Tamentfoust qui s'étend sur 117 ha, M. Mihoubi a indiqué que la mission de restauration et de préservation de ce dernier a été confiée à une entreprise algérienne spécialisée dans la restauration des biens culturels.

S'agissant des festivals, M. Mihoubi a précisé que son département procédait actuellement à l'«évaluation» de ces événements pour une meilleure organisation. Selon le ministre, il existe 176 festivals régionaux, nationaux et internationaux outre les autres événements culturels, ce qui nécessite leur réorganisation. **M.K.**

Spectacle prévu aujourd'hui

La soprano Françoise Atlan en concert à Alger

La Soprano française, Françoise Atlan, sera en représentation pour la première fois à Alger et ce, le 21 septembre 2015. Invitée de l'Institut français d'Algérie, la soliste, qui s'est produite sur les plus

grandes scènes internationales (Carnegie Hall de New York, Les Suds d'Arles, Festival d'Art Lyrique d'Aix...), viendra à la découverte du public algérois et algérien pour la première fois de sa carrière. La salle El Mougar

accueillera la chanteuse lyrique le 21 septembre à partir de 19:30. Françoise Atlan y partagera pour l'occasion un répertoire fortement inspiré de l'héritage méditerranéen et de la musique arabo-andalouse, dont elle est

passionnée. Pour assister à l'événement, il vous faut réserver vos places à l'adresse suivante : concertfrancoiseatlan2015.alger@if-algerie.com. Une réponse vous sera envoyée dans la semaine. **R.C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha Kateb

Jusqu'au 2 octobre :
Exposition de la plasticienne Chafika Feghir

Carrefour des Artistes (Tahtahat elFananin)

jusqu'au 15 octobre :
soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels

Complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua

Jusqu'au 30 septembre :
Exposition d'art plastique «Paysage et calligraphie» avec Ahmed Arbouche.

Maison de la culture de Tizi Ouzou

Du 24 au 29 septembre :
Festival national du film amazigh

Palais de la culture Mouhamed Laïd Al Khalifa de Constantine

Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine

Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Nouredine.
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Parking de l'hypermarché Uno, Ain Defla

Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Floreligio.

Coup-franc direct



Faut-il s'en inquiéter ?

Par Mahfoud M.

C'est devenu une habitude. Les supporters de la Ligue 1 Mobilis viennent de moins en moins au stade pour suivre les matchs de leurs équipes favorites. Ils préfèrent faire dans le boycott surtout quand la situation de leur club favori n'est pas reluisante. Cela est, certes, compréhensif quand on sait que les supporters consacrent un budget qui dépasse leurs capacités pour suivre leur équipe favorite et qu'il est normal qu'ils pensent à fuir les gradins quand les résultats ne suivent pas. Toutefois, cela sera une grosse perte pour l'équipe car de tout temps ce sont eux qui peuvent transcender le groupe et apporter ce plus qu'on attend d'eux. Les matchs de football ne sont rien en l'absence des fans qui apportent une ambiance très spéciale et qui devraient être encouragés à venir en masse pour le bien du football national. Malgré cela, il y a une catégorie de fans qui a dépassé toutes les bornes avec leurs insultes et invectives à l'égard des joueurs qui même s'ils tentent de donner ce plus se trouvent dans une situation difficile avec la grosse pression qu'on exerce sur eux. Ces fans devraient comprendre que le football n'est qu'un sport et qu'il faudra être fair-play et accepter la sentence du terrain même si elle est parfois amère.

M. M.

MO Béjaïa

Le manager général Mohand Sadjji revient

LE MANAGER général du MO Béjaïa, Mohand Sadjji, est de retour aux affaires du club de Ligue 1 algérienne de football qu'il a quitté en fin de saison dernière, a-t-on appris auprès de la direction du vice-champion d'Algérie. C'est sur insistance de l'entraîneur Abdelkader Amrani, lui aussi de retour à la barre technique du MOB mercredi passé, que Sadjji a consenti de reprendre de service, précise-t-on de même source. L'entraîneur

suisse Alain Geiger, qui a remplacé à l'intersaison Amrani, parti à l'époque en Arabie saoudite, avait proposé l'ancien portier international, Abdenour Kaoua, au poste de manager général des «Crabes», un poste resté vacant après le départ de Sadjji. Mais Geiger n'est pas allé au bout de sa mission en jetant l'éponge en début de semaine passée en réaction à «l'immixtion» des dirigeants dans son travail, selon ses dires.

Club Africain

Riahi défend l'engagement de Chenihi

LE PRÉSIDENT du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) Slim Riahi a défendu le recrutement du milieu international algérien Brahim Chenihi, qui n'a toujours pas effectué ses débuts officiels pour cause de blessure. «Chenihi est actuellement blessé, ce qui l'a empêché de prendre part au premier match du championnat. Nous avons recruté Brahim pour une saison complète, pas uniquement pour des rencontres précises», a indiqué le premier responsable du club tunisois, cité samedi par la presse locale. Le joueur algérien, signataire cet été d'un contrat de trois saisons avec le Club Africain, avait contracté une blessure musculaire à la veille de la Coupe des clubs de l'Union nord-africaine de football (UNAF), disputée en août dernier à Casablanca

(Maroc). L'ancien joueur du MCE Eulma (Ligue 2/Algérie) devrait effectuer son retour à la compétition dans un mois, a affirmé mardi dernier le responsable du staff médical du club Mohssen Trabelssi. Chenihi âgé de 25 ans a dû déclarer forfait pour le match de l'équipe nationale, disputé le 6 septembre en déplacement face au Lesotho (victoire 3-1), dans le cadre de la 2^e journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Lors de la 1^{re} journée de championnat tunisienne disputée le week-end dernier, le Club Africain, tenant du titre, s'est imposé largement face au Stade tunisien (4-0). Les coéquipiers du défenseur international algérien Hicham Belkaroui joueront samedi après-midi sur le terrain de l'EO Sidi Bouzid, dans le cadre de la 2^e journée.

CAN 2015 (U23)

Un match amical Sénégal-Algérie au programme

La sélection sénégalaise des moins de 23 ans, qui a de remporté vendredi soir la médaille d'or au tournoi de football des Jeux africains-2015 à Brazzaville, pourrait affronter son homologue algérienne en match amical de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, a indiqué la Fédération sénégalaise de football (FSF). Selon le président de la FSF, son instance a déjà reçu un certain nombre de demandes de matchs amicaux dont l'Algérie, et il est possible de jouer contre les équipes natio-

nales de la poule B. «Nous avons ciblé un certain nombre d'équipes qui peuvent servir de sparring-partner et d'ailleurs, nous pensons au tournoi Mawade Wade prévu à Saint-Louis en novembre et qui pourrait être ouvert aux sélections des moins de 23 ans», a expliqué le président de la FSF, Augustin Senghor. L'Algérie et le Sénégal (pays hôte) sont qualifiés pour la CAN-2015 des U-23 prévue du 28 novembre au 12 décembre à Dakar et Mbour. Elle est qualificative aux Jeux olympiques Rio de Janeiro 2016. La sélection

algérienne évoluera dans le groupe B avec le Nigeria, le Mali et l'Egypte. L'équipe du Sénégal a hérité du groupe A avec la Tunisie, l'Afrique du Sud et la Zambie. Les sélections algérienne et sénégalaise s'étaient déjà affrontées à plusieurs fois en matchs amicaux dont la dernière en juillet dernier à Blida. Lors de la première confrontation disputée le 7 juillet 2015 à Blida, l'Algérie s'était imposée sur le score de 1 à 0 grâce à un but de Derfalou. La seconde rencontre, jouée le 11 juillet, est revenue au Sénégal sur le score de 2 à 1.

Ligue 1 Mobilis (5^e journée)

L'USMA prend les commandes

■ L'USM Alger a pris les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football grâce à son succès en déplacement face au CS Constantine (2-0) avant-hier soir, lors de la clôture de la cinquième journée, marquée également par la première victoire de la JS Kabylie contre le promu le RC Relizane (1-0).



Les Rouge et Noir lancés

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Les Usmistes bien en place et plus entreprenants ont dominé un adversaire transparent et loin de son rendement habituel. Deux buts inscrits en seconde période par Andrea (60') et le remplaçant Aoudia (81 s.p) ont permis à l'USM Alger de signer sa quatrième victoire consécutive contre une défaite devant le NAHD (2-1) lors de la première journée. Avec ce résultat, les coéquipiers de Belaïli comptent un point d'avance sur l'USM El Harrach, tenue en échec par le DRB Tadjenanet (0-0). Les protégés de Miloud Hamdi pourront désormais se concentrer sur leur demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique contre Al Hilal du Soudan, le 27 septembre prochain à Om Durman. En revanche, c'est la seconde défaite de rang des Sanafirs après celle essuyée face à l'ES Sétif (2-1). L'ex-leader, l'USM El Harrach, s'est contenté d'un nul vierge lors de son déplacement à Tadjenanet face au DRBT. Les Harrachis doivent un grand merci à leur gardien, auteur d'un match héroïque face à l'attaque locale emmenée par un excellent

Amir Sayoud. En dépit de ce nul, le DRBT reste sur le podium à trois unités du premier et devant son adversaire du jour (4'). L'autre affiche de la journée entre le MC Oran et le CR Belouizdad (3-3) a tenu toute ses promesses à la grande joie du public. Six buts ont été inscrits dans une partie à rebondissement. Les Hamraouas croyaient tenir leur première victoire de la saison après le troisième but du Libyen Zaabia (86'), mais c'était sans compter sur l'abnégation de Aoudou qui a égalisé dans le temps additionnel. La confrontation entre le champion sortant, l'ES Sétif et le vice-champion, le MO Béjaïa, n'a pas connu de vainqueur et confirme la passe difficile des deux équipes en ce début de saison. Un quatrième nul de rang des Bougiotes devant les yeux de son nouvel entraîneur le revenant Amrani. Le MC Alger a renoué de son côté avec la victoire en dominant l'ASM Oran (2-0) grâce à un doublé de Merzougui. Un succès qui permet aux Algérois de se hisser à la cinquième position. Dans le bas du classement, la JS Kabylie a attendu la cinquième journée et la réception du promu le RC Relizane pour signer sa première

victoire de la saison en battant non sans mal son adversaire. Le NAHD, sous la direction de son nouvel entraîneur Bouizidi, a été accroché par la JSSaoura (2-2). Gacemi a raté un penalty en fin de partie.

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

DRBT-USMH	0-0
MCO-CRB	3-3
CSC-USMA	0-2
NAHD-JSS	2-2
JSK-RCR	1-0
ESS-MOB	0-0
MCA-ASMO	2-0
RCA-USMB	1-1

	Pts	J
1. USM Alger	12	5
2. USMH	11	5
3. DRB Tadjenanet	10	5
4. CR Belouizdad	9	5
5. MC Alger	8	5
6. CSC	7	5
— MO Béjaïa	7	5
— JS Saoura	7	5
9. ES Sétif	6	5
10. USM Blida	5	5
— JS Kabylie	5	5
12. RC Relizane	4	5
— ASM Oran	4	5
— NA Hussein Dey	4	5
15. MC Oran	3	5
16. RC Arbaâ	2	5

JA 2015

Berraf : «Des résultats éloquentes»

Les résultats obtenus par les athlètes algériens lors des Jeux africains 2015 au Congo

sont «assez éloquentes et reflètent la bonne santé du sport algérien», a estimé le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraf, samedi à Oran. «Un certain renouveau s'opère dans le sport national, grâce notamment à l'excellente cohésion entre le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité olympique et les fédérations», a indiqué Berraf dans une déclaration à l'APS, soulignant que les disciplines phares comme la boxe, le judo, le karaté, la lutte, entre autres, ont obtenu des résultats très positifs permettant à l'Algérie de se classer à la 3^e place. Pour le président du COA, qui est également premier vice-président de l'association des Comités olympiques africains, ce classement est une bonne progression par rapport aux derniers Jeux ari-

cains, précisant que l'Algérie a obtenu globalement 118 médailles dont 40 d'or, 42 médailles d'argent et 36 de bronze. «Cette dynamique est aussi le résultat d'une stratégie mise en place avec les pouvoirs publics, qui n'ont lésiné sur aucun moyen pour la préparation de nos athlètes», a souligné le même responsable, ajoutant : «Nous avons, quant à nous, apporté les contributions nécessaires en rapport avec certains soutiens financiers, entre autres, octroyés aux athlètes en Algérie et à l'étranger et qui nécessitaient une certaine flexibilité et une célérité dans l'action». Mustapha Berraf a, d'autre part, souligné que «le travail a été accompli en étroite collaboration avec le ministère de tutelle qui a toujours été d'une écoute très positive».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tennis

Blessée, Ibbou indisponible un mois

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou, souffrant d'une tendinite à un coude, devra observer un mois de repos, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT).

«Le diagnostic des derniers examens médicaux est tombé dimanche. Ibbou souffre d'un Tennis Elbow qui l'oblige à observer un mois de repos», a expliqué la FAT dans un communiqué.

La championne d'Afrique U18 devra donc faire l'impasse sur le tournoi du Circuit ITF Pro féminin, organisé du 19 au 26 septembre courant, au Tennis Club Les Palmiers de Ben Aknoun (Alger).

Le 17 septembre, Ibbou (16 ans) avait déjà déclaré forfait lors d'un tournoi international, disputé à Mansourah (Tlemcen) à cause de cette même blessure, alors qu'elle avait brillamment atteint les quarts de finale.

Ibbou (45^e mondiale) était considérée comme une des grandes favorites de ces deux tournois (Tlemcen et Alger) mais sa blessure a tout remis en cause. **R. S.**

Constantine

Les policiers collectent plus de 500 poches de sang

AU MOINS 530 poches de sang ont été collectées depuis début 2015 par les éléments de la Sûreté nationale dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris, dimanche, des responsables de ce corps constitué.

«Cette action humanitaire intervient en application des directives du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) relatives au programme de don du sang de l'année en cours», a précisé à l'APS le lieutenant Assia Kedissa, chargée de la communication et de l'information à la sûreté de wilaya.

Les agents de différentes structures de police étaient mobilisés «régulièrement tout au long de l'année pour traduire leur solidarité à travers ce geste salvateur de don du sang», a-t-elle fait savoir, soulignant que cet acte humanitaire «s'inscrit en droite ligne des missions sociales de la police nationale».

Les fonctionnaires de police

étaient mus par la volonté de contribuer à couvrir les besoins des établissements de santé en matière de produits sanguins, selon le lieutenant Kedissa qui a déclaré que la dernière campagne de don du sang de l'année en cours est prévue en décembre prochain.

Les poches collectées ont été acheminées vers le centre de transfusion sanguine pour les analyses d'usage, préalable à leur exploitation, notamment au profit des victimes des accidents de la circulation dont le nombre s'est accru durant la saison estivale, a encore ajouté le même officier.

Selon les responsables du centre de transfusion sanguine, les campagnes organisées durant le mois de ramadhan dernier dans les mosquées ont permis de collecter près de 3000 poches de sang.

Hani T.

Egypte

La tombe de Toutankhamon sera restaurée en octobre

LES TRAVAUX de restauration de la tombe du pharaon Toutankhamon, située dans la vallée des Rois à Louxor, dans le sud de l'Egypte, débuteront au mois d'octobre, a annoncé dimanche le ministère des Antiquités. Il s'agit avant tout de «le préserver et le protéger» puisqu'il constitue «l'un des monuments archéologiques les plus importants de l'Egypte», a expliqué le ministre des Antiquités, Mamdouh al-Damati, dans un communiqué.

«La momie du roi Toutankhamon sera transférée dans une salle secondaire du tombeau pour être préservée», selon un haut responsable du ministère, Mohamed Afifi.

Le pharaon, mort à l'âge de 19 ans en 1324 avant Jésus-

Christ après un bref règne de neuf ans, est connu du grand public pour le trésor exceptionnel retrouvé dans son caveau funéraire, dont un masque mortuaire en or massif de 11 kg incrusté de lapis-lazulis et de pierres semi-précieuses.

La presse égyptienne avait révélé en janvier 2015 qu'une réparation maladroite du masque funéraire de Toutankhamon - exposé au Musée du Caire - avait laissé un disgracieux paquet de colle sur la barbe symbolique du pharaon.

Louxor, une ville d'un demi-million d'habitants, située sur les rives du Nil, est un musée à ciel ouvert où foisonnent temples et tombes de l'Egypte antique. **May D.**

LA CHUTE VERTIGINEUSE DU BARILE DE PÉTROLE CONTINUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Aokas/ Béjaïa

Des villageois ferment le siège de la mairie

■ Les mécontents ont exigé la réfection du chemin débouchant à leur village. Un chemin dégradé suite aux travaux de raccordement en gaz naturel et en eau potable effectués récemment.

Par Hocine Cherfa

Des dizaines de citoyens issus du village Mesbah dans la commune d'Aokas ont fermé hier le siège de la mairie de la localité pendant deux heures environ. Les mécontents ont exigé la réfection du chemin débouchant à leur village. Un

chemin dégradé suite aux travaux de raccordement en gaz naturel et en eau potable effectués récemment. Les deux entreprises ayant réalisés les deux projets n'ont pas procédé à la remise en l'état après les travaux qu'ils ont exécutés sur la route. Le maire et le chef de daïra sont intervenus auprès des mécontents et les ont rassuré sur la

prise en charge de leurs doléances. Les protestataires ont accepté de rouvrir le siège de l'APC mais ils n'ont pas manqué d'exprimer le fait qu'ils ne sont pas convaincus par les promesses de ces derniers après les discussions qu'ils ont menées avec eux.

H. C.

Tizi Ouzou

Une personne meurt asphyxiée dans un puits

UNE PERSONNE est morte, avant-hier matin, par asphyxie au monoxyde de carbone dégagé par une motopompe à essence, utilisée pour le curage d'un puits au village Agoussim dans la commune d'Illoula Oumalou, à

une soixantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. Toujours selon notre source, la victime, K. Hanafi, 30 ans, procédait au

nettoyage périodique d'un puits quand elle a inhalé le monoxyde de carbone au fond du puits. La dépouille a été retirée par les éléments de la Protection avant de l'acheminer vers l'hôpital d'Azazga. **Hamid M.**

Un jeune décède après une chute dans une zone rocheuse en mer

UN JEUNE est décédé, vendredi dernier, après avoir fait une chute accidentelle dans une zone rocheuse située entre les plages d'Abchar et Tamda Ouguemoune dans la commune maritime d'Ifflissen (40 km au

nord de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès du chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Hamidi. Selon les indications fournies par la même source, il était peu avant

18heures quand la victime M.Rachid (19ans) a fait cette chute rendant l'âme sur les lieux avant que sa dépouille mortelle ne soit déposée à la morgue de l'hôpital de Tizgirt.

H. M.

Drogue

Plus de deux tonnes de kif traité saisies à Ouargla

UNE QUANTITÉ de 2,08 tonnes de kif traité a été saisie dimanche matin à Ouargla, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du

secteur opérationnel de Ouargla/4^e Région militaire et en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, a saisi le 20 septembre 2015 à 05h45, une quantité de kif traité s'élevant à 2,08 tonnes chargée à bord d'un camion semi-remorque», précise la même source.

«Dans un autre contexte, un

hélicoptère relevant de la Base aérienne de Bousfer/2^e Région militaire, a été dépêché pour porter secours à quatre marins pêcheurs qui étaient coincés dans une zone rocheuse au Cap Blanc, près des côtes d'Oran, suite à l'agitation de la mer», ajoute le communiqué du MDN.

S. T.